



Commission d'exploitation UPI

séance no 12

Résumé et décisions

| | |
|------------|--|
| Date | 30.10.2015 |
| Lieu | Berne, OFAS |
| Heure | 13h45 – 16h00 |
| Présidence | Jérôme Magnin (CdC) |
| Présents | C. Gisiger (OFS) M. D'Andrea, H.Wyler (DFAE, Ordipro) R. Leutzinger (DFAE, Ordipro / Vera) M. Kämpf (DFAE, Vera) A. Mathys, S. Nydegger (UIS) M. Giriens (OFAS) M. Raeber (SEM) Y. Flury (canton FR) J.-P. Naef, A. Peter, V. Jaunin (CdC) |
| Excusés : | W. Ahmed (OFSP), W. Allemann (contrôle d'habitants, Wettingen AG), D. Werthmüller (DFAE), T. Stalder (DFAE); S. Gerber (SEM); P. Durand (Sasis), D.Baumgartner (Sasis AG), A. Schwab (DFAE) |

Résumé et décisions

Bienvenue

J. Magnin souhaite la bienvenue aux participants de la commission d'exploitation UPI 12.

1 Collaboration avec les grands annonceurs

1.1 OFEC / EAZW (Infostar) :

1.1.1 Situation à l'unité Infostar (UIS) :

L'OFEC traverse une période difficile en termes de ressources en raison des récents départs. Une recherche de remplacement est en cours. L'OFEC communiquera le résultat de la sélection dès que possible. Il est par ailleurs à noter qu'en raison du manque de ressources disponibles, le volume de traitement journalier de cas en clearing plafonne.

1.1.2 Bilan de la resynchronisation UPI-Infostar 2015 :

La dernière resynchronisation « light » a eu lieu sans traitement manuel des divergences détectées. Le taux de divergence sur une base annualisée est de 0.1 pour mille, valeur qui témoigne d'un excellent degré de synchronicité des 2 registres. Le processus d'annonces d'Infostar à UPI peut donc être considéré comme mature et robuste, même s'il reste encore à affiner certains traitements.

1.1.3 Bilan de la comparaison de l'état civil dans le registre des rentes avec celui d'Infostar :

La campagne n'a pas eu l'effet d'un apport net d'argent à l'AVS. Si certaines rentes ont été diminuées, d'autres ont été augmentées.

1.1.4 Synchronisation 2016 :

La perspective d'une future resynchronisation complète ne pourra être envisagée qu'une fois finalisés les engagements de personnes en cours.

Une resynchronisation « light » courant 2016 est prévue. Une resynchronisation complète reste néanmoins fortement souhaitée une fois l'hybridation des données (changement de modèle de données) effectuée dans UPI, à l'occasion de la release 2015 (cf. 2.3).

1.2 SEM (SYMIC):

1.2.1 Migration SYMIC en cours :

Le changement de prestataire qui aura lieu en 2016 implique qu'aucun changement fonctionnel n'aura lieu en 2016 sur le système SYMIC. De plus, l'ODM annonce qu'un arbitrage à la baisse d'un facteur de 2/3 devra vraisemblablement s'opérer sur les changements prévus. Il en résulte notamment que la perspective (attendue depuis 2009) d'un mécanisme automatique de synchronisation entre SYMIC et UPI, si elle n'est pas abandonnée totalement, devient très hypothétique.

1.2.2 Bilan de la resynchronisation UPI-SYMIC :

La dernière resynchronisation a été faite « manuellement », sur la base d'un déchargement de SYMIC fourni à la CdC par le SEM. Le taux de divergence mesuré à cette occasion, est de 0.4 pour mille en valeur annualisée.

1.3. DFAE

1.3.1 Projet eGovKDL (succ. VERA) :

Le chef de projet eGovKDL (remplacement de VERA par eVERA) indique que l'interface avec UPI et SITAX est en phase de tests jusqu'à début janvier 2016.

1.3.2 Projet Ordipro new:

Les spécifications sont terminées, le projet est en phase de réalisation.

La nouvelle release UPI préserve la compatibilité ascendante des interfaces.

Ordipro s'adressera prochainement à la CdC afin de définir et planifier les disponibilités en termes de ressources en 2016.

L'OFS constate une dégradation de la cohérence entre les données de l'office cantonal de la population de Genève et celles du registre Ordipro (environ 10% de cas). L'OFS propose donc d'organiser une rencontre avec ces 2 partenaires.

2 Actualités UPI et perspectives :

2.1 Release 2015 UPI

La release 2015 d'UPI a été reportée à janvier 2016. Elle comporte comme évolution centrale un changement fondamental du modèle de données (hybridation des sources de chaque attribut dans l'enregistrement de référence afin de construire ce dernier sur la base de la source connue comme la plus fiable pour chaque attribut).

La mise en production doit être confirmée pour le 17 janvier 2016 et prévoit une interruption des services du vendredi soir 15.01 20h au dimanche soir 17.01 20h. Le go/no go sera communiqué aux stakeholders du système UPI au plus tard 14 jours avant l'exercice.

2.2 Etat du projet UPI 2.0

L'appel d'offres OMC a été publié le 18 septembre.

Le choix du prestataire aura lieu à fin novembre 2015 et l'adjudication des travaux de réalisation suivra d'ici fin 2015, après validation par l'OFCL.

Le projet se prolongera durant l'année 2017. Il représentera environ 18 mois de développement.

La CdC rappelle que la tenue des délais du projet sera fonction de la capacité des différents intervenants (l'OFSP en particulier) de délivrer en temps leur contribution : il n'existe en effet, à date, plus aucune marge de tolérance dans le planning.

3 Divers

3.1 Discussion NAVS13 au Conseil Fédéral

L'OFAS a été mandaté par le Secrétariat Général du DFI pour rédiger une note de discussion sur l'utilisation systématique du NAVS13.

La note préconise une solution de « Statut quo + » qui implique un renforcement du cadre légal dans les cantons pour l'utilisation systématique du NAVS13.

3.2 Arbeitsgruppe « Personenidentifikator Bund »

Pas d'avancée depuis la dernière Commission UPI.

3.3 Incohérences entre données cantonales et registres fédéraux

L'OFS constate une divergence de plus en plus grande entre les données gérées par les plateformes cantonales et UPI. Deux causes sont identifiées : erreur de saisie ou documents de référence différents présentés par le citoyen.

Un contrôle croisé systématique et périodique des plateformes cantonales et UPI devrait être envisagé afin de diminuer cette propagation d'erreurs, de même qu'un processus collaboratif de rectification des erreurs dans lequel tous les acteurs acceptent de jouer pleinement leur rôle

3.4 Fréquence de la commission UPI

Avec l'accord de l'ensemble des intervenants, la fréquence de réunion de la commission UPI passera de biannuelle à annuelle, accompagnée de rencontres bilatérales selon besoins de chaque partie.

Prochaine commission d'exploitation UPI : le 24 novembre 2016